

PLAN ACTION CLIMAT | PAU BÉARN PYRÉNÉES



C'EST QUOI, UN PLAN ACTION CLIMAT ?



UNE DÉMARCHE CADRE POUR :

- se préparer aux changements climatiques
- diminuer l'impact environnemental du territoire (consommation d'énergie et gaz à effet de serre)
- diminuer la pollution de l'air



DES DIAGNOSTICS :

Consommations énergétiques, qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux d'énergies, vulnérabilité aux changements climatiques, état initial de l'environnement...



UN SCÉNARIO DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

Il fixe des objectifs chiffrés.



UN PROJET DE TERRITOIRE :

- **5** axes
- **27** programmes
- **58** actions concrètes
- **6 ans** pour mettre en oeuvre



Deux ambitions

→ préserver nos richesses naturelles et développer notre tissu socio-économique

→ devenir une agglomération à haute qualité environnementale.



UNE DÉMARCHE ÉLABORÉE COLLECTIVEMENT

L'élaboration du Plan Action Climat a mobilisé **les services et les partenaires de la collectivité** aux différentes étapes : diagnostic, stratégie, programme d'actions, dispositif de suivi-évaluation.

La société civile a également été consultée au travers des Rencontres du Plan Action Climat qui se sont déroulées au Palais Beaumont, à l'Université et à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Ces 3 grandes rencontres ont mobilisé entre 70 et 160 personnes : des chefs d'entreprises, des organismes professionnels, des acteurs de l'énergie, des associations et des élus des communes.

Ce que
dit
la loi

Le Plan Action Climat découle d'une obligation légale. Sur le plan national, la loi de transition énergétique et la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) s'inscrivent dans les objectifs suivants :

- **diviser par 2** la consommation énergétique en 2050 (par rapport à 2012),
- porter la part des énergies renouvelables à **23%** de notre consommation énergétique finale brute en 2020, et à **32%** en 2030,
- **réduire les émissions** de gaz à effet de serre de **40%** entre 1990 et 2030 et les diviser par 4 à l'horizon 2050.



LE PLAN ACTION CLIMAT IMPACTE TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES

Il propose un cadre stratégique commun aux documents de planification (PLUi*, PDU*, PLH*) et aux schémas de développement sectoriels (réseau de chaleur, mobilité douce, assainissement...).

Il engage des projets structurants et innovants et favorise les changements de comportement.

**PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
*PDU : Plan de Déplacements Urbains
PLH : Programme Local de l'Habitat

Cit'ergie
European Energy Award®

UNE DÉMARCHE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Le Plan Action Climat est structuré autour de la démarche Cit'ergie, label européen d'excellence dans les politiques énergie-climat. Il s'appuie sur un référentiel exhaustif de toutes les actions que peut réaliser une collectivité. C'est un cadre fiable pour s'engager dans une démarche d'amélioration continue.



STRUCTURES PARTENAIRES

Le rôle de la Communauté d'agglomération est de coordonner la transition énergétique en mobilisant les différents acteurs. Plusieurs structures partenaires participent ainsi activement au Plan Action Climat, en déployant des projets structurants pour l'avenir du territoire :

SMTU - Syndicat Mixte des Transports Urbains de Pau

SMGP - Syndicat Mixte du Grand Pau

Valor Béarn - Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Bassin Est du Béarn

UPPA - Université de Pau et des Pays de l'Adour

SDEPA - Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques

LE DIAGNOSTIC ÉNERGIE/CLIMAT DE NOTRE TERRITOIRE

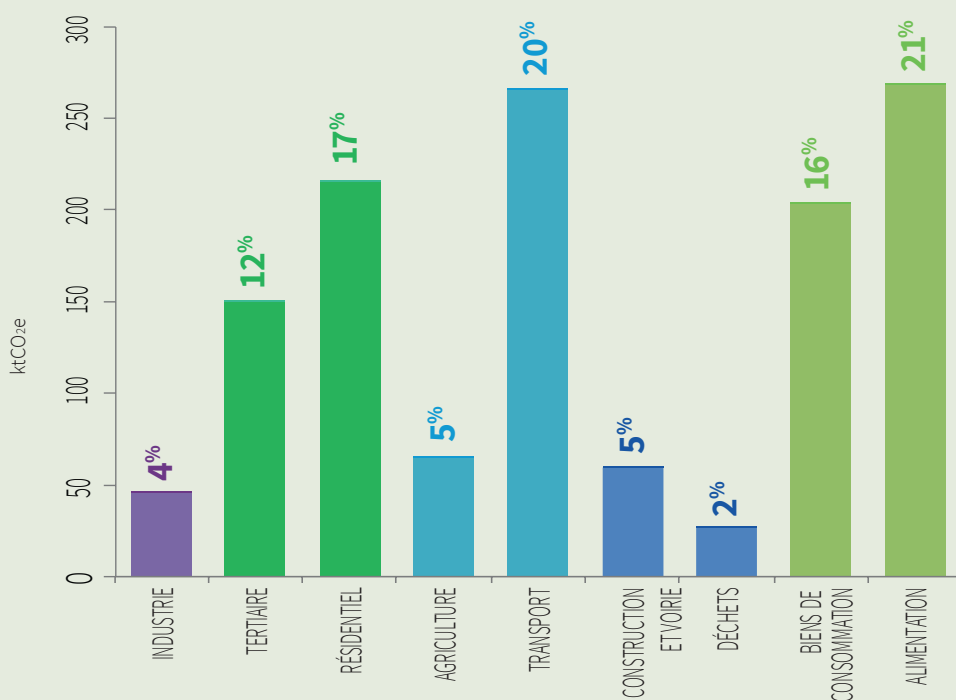
Le Plan Action Climat a pour vocation de diminuer l'impact environnemental du territoire (consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre) et la pollution de l'air.



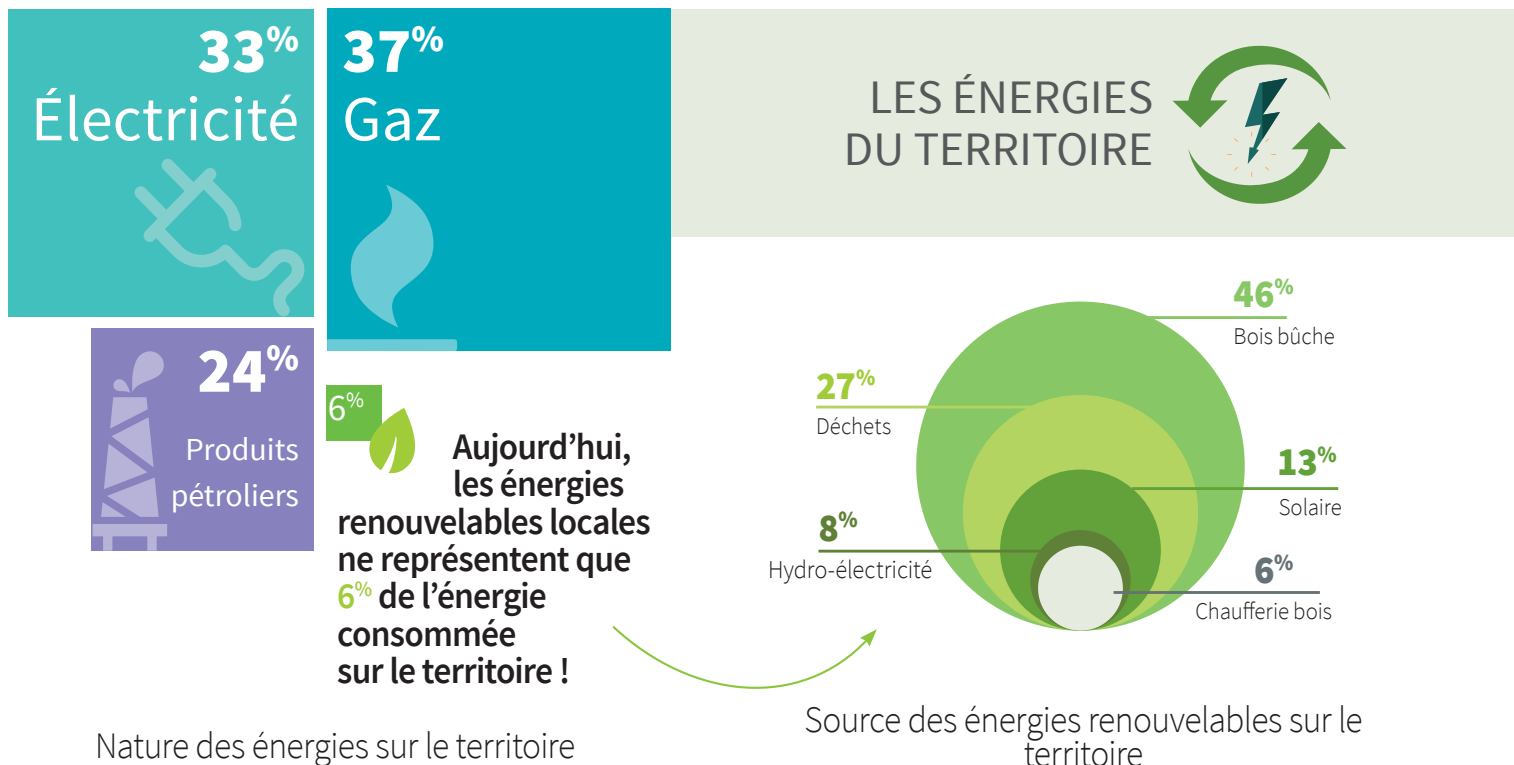
GAZ À EFFET DE SERRE

1 300 000 tonnes de CO₂ ont été émises sur le territoire en 2015, soit environ 150 tours du monde en voiture.

3/4 des émissions de CO₂ du territoire sont dues à la consommation d'énergie (hors alimentation et biens de consommation).



Source des émissions de GES sur le territoire, par secteur, en 2015.



LA QUALITÉ DE L'AIR : elle est plutôt bonne !

Les normes sont respectées et les concentrations des différents polluants sont en baisse depuis plusieurs années. Des dépassements ponctuels du seuil réglementaire sur les polluants concernent :

- moins de 100 personnes
- environ 1 km²



Nos terres sont précieuses...

10 millions de tonnes de CO₂ sont stockées dans les sols naturels et agricoles, et la végétation. Nous devons les préserver d'une urbanisation excessive !



LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : on s'y prépare !

Les tendances envisagées sur Pau à l'horizon 2100, selon les prévisions du GIEC :



À LA HAUSSE :

- **+ 2 à 4°C** d'augmentation de la température moyenne annuelle ;
- **+2,5 à +4,5°C** pour la température estivale
- **13 à 82** jours de vagues de chaleur par an (contre 8 aujourd'hui).



À LA BAISSÉ :

- **- 50%** d'enneigement des massifs montagneux (moyenne montagne) ;
- une baisse de l'humidité des sols.




RESENT STABLES :


- les jours de sécheresse annuelle (18 aujourd'hui) ;
- la pluviométrie moyenne.


NOTRE PROJET EN 5 AXES : UNE AGGLO À HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Des objectifs chiffrés

 - **27%**
d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030

 **x2**
la production d'énergies renouvelables devra doubler d'ici 2023

 **20%**
d'économies d'énergies à l'horizon 2030

 - **10%**
de polluants atmosphériques à l'horizon 2030

Des actions concrètes



1. AMÉNAGER UN TERRITOIRE SOBRE EN CARBONE

→ **Comment ?** L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) permettra d'aménager le territoire en limitant la consommation d'espaces naturels et en réinvestissant les centres déjà urbanisés.

Pour atteindre les objectifs, le Plan Action Climat prévoit aussi la mise en place de la première ligne de bus à haut niveau de services, le plan vélo, et la sensibilisation au covoiturage...

Les déplacements d'ici 2030 : 8% se feront à vélo, et 10% en transports en commun



2. AMÉLIORER LE CONFORT DE VIE DES HABITANTS

→ **Comment ?** Plus de nature en ville, des constructions bioclimatiques, et le recours aux énergies renouvelables... autant de façons de limiter les gaz à effet de serre tout en offrant un cadre de vie sain et durable aux habitants. Avec la Maison de l'habitat, l'Agglomération propose également des dispositifs intéressants aux particuliers, pour permettre la rénovation thermique des logements.

• Rénovation de 2000 logements par an, dont 500 aidés par l'Agglomération



3. FAVORISER L'INNOVATION EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

→ **Comment ?** Avec le Plan Action Climat, l'Agglomération engage des projets innovants, comme le **bus à haut niveau de services** qui fonctionnera dès 2019 à l'hydrogène, et qui est une première mondiale! Le Plan Action Climat crée également de nouveaux partenariats (Université et entreprises, par exemple) qui stimulent l'innovation.

• Amélioration énergétique de 200 000m² de bâtiments tertiaires par an



4. DÉVELOPPER MASSIVEMENT LES ÉNERGIES LOCALES ET DE RÉCUPÉRATION

→ **Comment ?** La création d'un réseau de chaleur urbain desservira en priorité le quartier Saragosse. Des projets de méthanisation sont en conception à l'Est du territoire. Le Plan Action Climat mobilise aussi les acteurs de la filière bois-énergie et étudie le potentiel de développement de l'énergie solaire.

• Production de deux fois plus d'énergies renouvelables locales d'ici 2023



5. PARTAGER AUPRÈS DE TOUS NOTRE AMBITION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

→ **Comment ?** Familles à énergie positive, programme de sensibilisation à l'énergie dans les écoles, soirées d'informations... : l'Agglomération veut changer les comportements. Avec le Plan Action Climat, elle garantit également un suivi régulier et transparent des actions qu'elle mène et de leurs impacts.

• Labellisation de la politique Énergie-Climat de l'Agglomération, grâce au référentiel Cit'ergie

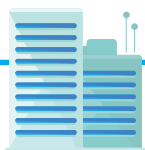


→ Et l'Agglo ?

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a un plan d'action interne pour participer pleinement, avec ses agents, à la transition énergétique. Il comprend notamment :

- d'accompagner les agents vers des **modes de déplacements moins polluants**. La flotte de véhicules sera renouvelée et optimisée,
- des **travaux de rénovation** du patrimoine public,
- des études pour l'installation de centrales solaires sur les toitures des bâtiments,
- un plan de sensibilisation des agents à la maîtrise de l'énergie.

MOBILISER TOUS LES ACTEURS DE LA TRANSITION



LES ENTREPRISES

Le CLUB ACTION CLIMAT est un **réseau d'entreprises** engagées dans la transition énergétique, qui favorise les échanges, et la valorisation des initiatives locales.

→ Toutes les infos pour rejoindre le Club Action Climat sur www.pau.fr/club-climat



LES HABITANTS

La MAISON DE L'HABITAT...

est un lieu où l'ensemble des acteurs de l'Habitat et de l'énergie sont réunis pour dispenser des **conseils gratuits** destinés à tous, et fournir un **accompagnement technique et financier** pour la rénovation des logements.

→ Pour plus d'informations, joindre la Maison de l'Habitat : 18 rue des Cordeliers - 64000 Pau - Tel : 05 59 82 58 60 - Mail : maison.habitat@agglo-pau.fr



LES COMMUNES

Les communes sont les partenaires naturels de l'Agglomération pour animer et mettre en œuvre la transition énergétique sur le territoire.

L'Agglomération peut accompagner la réalisation de leurs projets **techniquement** et par le biais du **fonds de concours**.

→ Plus d'informations sur www.pau.fr/plan-action-climat

Le DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE...

est un programme dédié aux familles, **pour réduire sa consommation d'énergie**, en modifiant quelques habitudes quotidiennes. Ce défi est organisé par l'Agglomération.

Les SOIRÉES «LE CLIMAT, T'EN DIS QUOI ?»...

ont pour objectif de **faciliter les échanges** entre habitants et les témoignages sur les enjeux du changement climatique, les **initiatives sur le territoire** et les **actions concrètes et utiles** pouvant permettre à chacun de s'engager dans la transition énergétique.

→ Pour les défis «Famille à Énergie Positive» et les soirées «Le Climat, t'en dis quoi ?», joindre la Direction Développement durable, 39, avenue Larribau, 64000 PAU ; 05 59 14 64 30

www.agglo-pau.fr

